



OPÉRATION ANTI-RODÉO

Quelque part en région parisienne, les consignes concernant les opérations anti-rodéo, sont :

♦ A: Recherche et interpellier

♦ B: Patrouiller et prévenir

♦ C: Contrôler les deux-roues

♦ D: Attendre sur un point fixe

EST-IL NORMAL QUE NOS COLLÈGUES PASSENT 1H SUR UN POINT FIXE, ET DOIVENT CONTRÔLER TOUS LES VÉHICULES, Y COMPRIS VTC, ET LIVREURS EN 2 ROUES ?

**EN QUOI CELA
ENDIGUE LES RODÉOS ?**

